



Mes parents ne veulent pas me verser une pension

Par **zqsd**, le **01/03/2020** à **22:14**

Bonjour,

Je viens d'avoir 18 ans et je sors de l'école, ayant mon CAP en poche. Je suis parti de chez ma mère car ça n'allait pas trop avec elle. Je ne le vois plus mon père depuis plus de 6 ans. Je vis actuellement chez ma tante et mon oncle qui mon reccueilli.

Aujourd'hui, je voudrais connaître mes droits et si je peux éventuellement toucher une pension de leur part.

Merci.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **02/03/2020** à **08:41**

Bonjour,

Votre CAP est un CAP de quoi ? Est-ce que vous avez trouvé un travail en CDI grâce à ce CAP ? Si oui, a combien s'élève votre salaire mensuel ?

Par amajuris, le 02/03/2020 à 10:06

bonjour,

les parents ont une obligation alimentaire envers leurs enfants et cette obligation est réciproque.

comme vous avez décidé volontairement de partir de chez votre mère chez qui vous aviez le gîte et le couvert , je ne suis pas certain que vous puissiez prétendre à une pension surtout si vous trouvez du travail ce qui ne saurait tarder avec votre diplôme.

par contre votre père devait verser une pension alimentaire pour vous à votre mère.

selon une jurisprudence constante, l'obligation d'entretien des parents à l'égard des enfants majeurs apparaît limitée aux enfants encore étudiants.

dans votre cas, vous devez saisir le juge aux affaires familiales.

salutations

Par zqsd, le 02/03/2020 à 11:20

Bonjour, de ce fait avec mon CAP ferronnerie j'ai du mal à trouver un travaille car je vener de sortir de l'école, bien sur ce n'était pas une alternance dans une entreprise (non rémunéré), on me disait que je n'avais pas assez d'expérience.